

## Les restes fauniques du *murus gallicus* de Lompret (comm. de Chimay, Prov. de Hainaut, BE)

Achiel GAUTIER

Le site du lieu-dit « Franc Bois » à Lompret, dans l'ouest de la dépression de la région de la Famenne, est situé dans le bois jouxtant l'éperon rocheux qui surplombe d'une cinquantaine de mètres la rivière de l'Eau Blanche. Les deux levées protohistoriques laissent maintenant passer une route carrossable, vestige d'un ancien accès, jusqu'au promontoire rocheux de Lompret. La fortification du « Camp Romain » (comm. de Chimay, Prov. de Hainaut, BE) a été connue par la découverte en 1872 d'un dépôt monétaire romain de la fin du III<sup>e</sup> siècle, mais l'éperon rocheux, surmontant le village, faisait partie d'une promenade touristique plus ancienne ; les curieux, amateurs d'archéologie, ramassaient des vestiges de toutes époques. La fortification a fait l'objet de nombreuses fouilles et d'excavations restées inédites. Sous la direction d'A. Cahen-Delhay, dans le cadre d'un programme d'études des forteresses protohistoriques de Belgique, une campagne de six mois du Service national des Fouilles a été effectuée en 1985, portant principalement sur deux remparts protohistoriques qui se situent à l'étranglement du plateau. Une troisième levée de terre, plus petite, barre la montée de l'autre côté de l'éperon rocheux et ne montre pas les mêmes caractéristiques que les deux remparts protohistoriques (Cahen-Delhay & Jadin, 1986, 1990 ; Cahen-Delhay *et al.*, 1993 ; Martin, 2017 : vol. 1, 123-127, biblio 399-436, vol. 2, 480, Planche 40 ; Galoux, 2019 ; Ivan Jadin *et al.*, en cours). Quatre tranchées ont permis de recouper les deux remparts aux endroits les plus intacts révélant la présence d'un *murus gallicus*, une technique de construction, alliant la pierre sèche, le bois et les fiches en fer, ce qui est une caractéristique de la fin de La Tène (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère). Une cinquième tranchée fut creusée pour tester le rebord aménagé du versant abrupte.

En dehors de fiches de fer et autres objets, quelques restes animaux ont été recueillis lors des fouilles du *murus gallicus* en 1985. Comme les restes non-organiques, les ossements se trouvaient dispersés sous les rampes et les remparts du *murus*, mais aussi devant ceux-ci en contact avec le sol en place, dans le corps des rampes et des remparts, dans les éboulis devant les parements, etc. Ces vestiges auraient donc été englobés dans les dépôts pendant la construction de l'ouvrage et la collection peut être étudiée comme un seul assemblage. Néanmoins, le tableau 1 donne la composition totale, ou

	TR. I	TR. II	TR. IV	Totaux
Merle/grive draine ( <i>Turdus merula</i> / <i>T. viscivorus</i> )	1	-	-	1
Poule ( <i>Gallus gallus</i> f. domestica)	1	-	-	1
Cerf élaphe ( <i>Cervus elaphus</i> )	1	-	-	1
Chien ( <i>Canis lupus</i> f. familiaris)	1	-	-	1
Cheval ( <i>Equus ferus</i> f. caballus)	1	-	-	1
Porc ( <i>Sus scrofa</i> f. domestica)	5	2	-	7
Bœuf ( <i>Bos primigenius</i> f. taurus)	7	4	-	11
Mouton/chèvre ( <i>Ovis ammon</i> f. aries/ <i>Capra aegagrus</i> f. hircus)	13	-	1	14
Non identifié	6	8	-	14
<b>Totaux</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>51</b>

Tab. 1 – Décomptes des échantillons fauniques du *murus gallicus* de Lompret, par tranchée archéologique.

comptages de fragments, de la collection, ainsi que celles des assemblages par tranchée. L'analyse des restes dans l'Unité de recherches en Paléontologie de l'Université de Gand date de 1989. Les échantillons ne sont plus disponibles ; ils ont malheureusement été détruits lors d'une réorganisation des réserves paléontologiques à Gand.

La présente note, rédigée en 2013, reprend assez fidèlement celle préparée en 1989. La collection n'étant plus accessible, il n'a pas été possible de revoir quelques identifications, mais, en général, les identifications n'ont pas posé de problèmes. Il s'agit essentiellement de restes d'animaux domestiques de faible taille tels qu'on les connaît dans plusieurs sites de l'Âge du Fer de notre pays. Les gros bovins surtout paraissent être des animaux fort petits. Le chien fait exception ; le seul reste trouvé, une diaphyse de tibia, provient d'un animal de la taille d'un berger allemand ou un grand chien de chasse. La nature précise du reste de cheval ne peut pas être donnée. La distinction entre mouton et chèvre n'a pas été possible, mais il est probable que le mouton domine dans la collection, comme c'est généralement le cas dans les sites de nos régions et de contrées limitrophes. Quant au reste de cerf élaphe, il s'agit d'un fragment de crâne avec pédicule provenant d'un grand mâle ; c'est donc un reste d'animal abattu. Notons encore le haut taux d'identification : 37 restes identifiés sur un total de 51 individus, c'est à dire 72 %. Ce taux reflète le ramassage à la main des fouilleurs, surtout de restes facilement visibles.

L'état de conservation du matériel était plutôt médiocre, ce qui s'expliquerait par le fait qu'il a été incorporé dans un sédiment anthropique peu compact, dans lequel l'eau circulait encore facilement. Cet état médiocre, l'échantillonnage à la main sans tamisage et la conservation du matériel ne permettent pas une division claire en groupes taphonomiques, c'est-à-dire le groupement des restes qui ont une origine comparable. Toutefois, notre expérience concernant d'autres sites de la même période suggère que la plupart des restes sont des déchets de consommation. La présence parmi ces restes de fragments de crâne de porc et de gros bétail, ainsi que de divers restes postcrâniens de ces mêmes animaux et de mouton ou de chèvre, suggère que des animaux destinés à l'abattage étaient amenés sur le site. Le merle ou la grive draine, deux turridés bien connus dans nos régions mais dont les squelettes sont très comparables, est représenté par un humérus dont la préservation est différente de celle de l'essentiel du matériel ; sans doute s'agit-il d'une intrusion pénécotemporaine ou même tardive. L'os a été ramassé dans la tranchée I en bas de la coupe du corps du rempart, lors de sa rectification ; il provient donc probablement de la partie supérieure du rempart.

Quant aux deux restes de chien et de cheval, ils posent à notre avis un problème. Chiens et chevaux ne paraissent pas être des animaux consommés régulièrement dans nos régions à cette époque. Dans la plupart des sites, leurs restes, d'ailleurs généralement peu fréquents, proviendraient de morts naturelles. Si c'est aussi le cas pour le chien et le cheval de Lompret, leurs restes pourraient indiquer que la construction du *mur* s'étalait sur une longue période ou plutôt sur plusieurs périodes, au cours desquelles un chien et un cheval ont trouvé par hasard la mort sur le site. Le cerf pourrait avoir une même signification ; ce serait un animal surpris par les bâtisseurs près de ce site.

	Nombre	%
Porc	7	21,9 %
Bœuf	11	34,4 %
Mouton/chèvre	14	43,7 %

Tab. 2 – Lompret « Camp Romain », 1985 : décompte et pourcentage des principaux animaux domestiques.

Les pourcentages des restes de consommation provenant des principaux animaux domestiques sont résumés dans le tableau 2.

Dans les milieux ruraux, le porc est traditionnellement le fournisseur principal de viande, entre autres par la mise en conserve à la suite de l'abattage en automne des bêtes excédant les besoins pour la reproduction des troupeaux. À Lompret, la première place est clairement prise par les petits ruminants, suivis par le gros bétail. Si la composition de l'assemblage n'est pas aléatoire, dû au faible

nombre d'individus représentés par les fouilleurs, elle pourrait s'expliquer par le double fait que le bœuf et les petits ruminants, hauts sur pattes, arrivaient facilement sur le site et que les derniers qui sont de taille modeste, se prêtent facilement au ravitaillement direct et économique de groupes restreints de travailleurs. Il nous semble moins probable que l'élevage ovin ait déjà eu l'importance qu'il a acquis au cours de la période gallo-romaine par suite du développement de l'artisanat de la laine. Le petit lot de restes animaux d'un seul *murus gallicus*, comme celui de Lompret, ne suffit naturellement pas pour répondre affirmativement aux problèmes posés dans une vaste région à un moment donné.

#### Remerciement

Que Anne Cahen-Delhayé et Ivan Jadin soient remerciés pour la confiance envers l'*Onderzoekseenheid Paleontologie* de l'UGent et la relecture de cette petite contribution.

#### Bibliographie

CAHEN-DELHAYE A. & JADIN I., 1986. Fouille d'un « murus gallicus » à Lompret (Hainaut). *Infos-Archéo*, n° 12, décembre 1986 : 3-8.

CAHEN-DELHAYE A. & JADIN I., 1990. La place forte de Lompret (sud du Hainaut belge). In : Leman-Delèrive G. & Beaussart P. (éd.), *Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, cat. d'expo., Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, Crédit Communal de Belgique, Bruxelles : 51-55.

CAHEN-DELHAYE A., JADIN I. & DUVIGNEAUD J., 1993. Chimay, Lompret. Le Franc Bois à Lompret. In : Joris F., Archambeau N. & Paquet P. (coord.), *Le patrimoine majeur de Wallonie. Liste du patrimoine exceptionnel arrêtée par le Gouvernement wallon le 8 juin*

1993 sur la proposition de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Namur : 101-104.

GALOUX D., 2019. L'oppidum celtique de Lompret : la méthode de l'observation de terrain conduit à la découverte d'un troisième rempart. In : Smolderen A. & Cattelain P. (éd.), *Deuxièmes Journées d'actualité de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel. Du Paléolithique au Moyen-âge. 17-19 octobre 2019 (Viroinval, Belgique). Pré-actes*, Éditions de Cedarc, Treignes : 30-31.

MARTIN F., 2017. *Atatuques, Condruses, Eburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum, de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque gallo-romaine*. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, Bruxelles : 2 vol.

### Samenvatting

De verrijking van Lompret “Franc Bois” of “Camp Romain” onthulde een *murus gallicus*, die een *terminus ante quem* dateert uit de 1ste eeuw voor Christus. Sommige dierlijke resten werden verzameld tijdens de opgravingen in 1985. De staat van conservering van het materiaal was vrij slecht. De triade van varkensvlees, rundvlees, schaap/geit is goed gedocumenteerd, waarbij de eerste plaats duidelijk wordt ingenomen door kleine herkauwers, gevolgd door grote runderen.

*Trefwoorden:* Lompret “Romeins kamp”, gemeente van Chimay, provincie Henegouwen (BE), *murus gallicus*, fauna.

### Abstract

The fortification of Lompret “Franc Bois” or “Camp Romain” revealed a *murus gallicus*, which dates an *terminus ante quem* from the 1st century BC. Some animal remains were collected during the 1985 excavations. The state of conservation of the material is mediocre. The pork, beef, sheep/goat triad is well documented, with the first place clearly taken by the small ruminants, followed by large cattle.

*Keywords:* Lompret “Roman Camp”, municipality of Chimay, Prov. of Hainaut (BE), *murus gallicus*, fauna.

### Résumé

La fortification de Lompret « Franc Bois » ou « Camp romain » a révélé un *murus gallicus*, ce qui date un *terminus ante quem* du 1<sup>er</sup> siècle avant Jules César. Quelques restes animaux ont été recueillis lors des fouilles de 1985. L'état de conservation du matériel était plutôt médiocre. La triade porc, bœuf, mouton/chèvre est bien attestée, avec la première place clairement prise par les petits ruminants, suivis par le gros bétail.

*Mots-clés :* Lompret « Camp romain », comm. de Chimay, Prov. de Hainaut (BE), *murus gallicus*, faune.

Achiel GAUTIER  
Universiteit Gent  
Onderzoekseenheid Paleontologie  
Krijgslaan, 281/S8  
BE – 9000 Gent  
[achiel.gautier@ugent.be](mailto:achiel.gautier@ugent.be)